



## Separation de biens , donation au dernier des vivants et enfant

Par **rcv**, le **24/09/2016** à **16:36**

Bonjour

je suis l'unique enfant d'un premier lit de mon père qui est décédé.

il s'est remarié sous la séparation de biens mais a fait plus tard une donation au dernier des vivants à ma belle-mère.

ma belle-mère a 1 enfant issu aussi d'un premier lit et mon père et ma belle mère n'ont pas eu d'enfant.

Elle n'a jamais travaillé ou hérité et donc tout le patrimoine (1 maison principale et 1 résidence secondaire, comptes bancaires, bijoux, tableaux... viennent du travail de mon père et de son héritage).

je pense qu'elle a choisit les 100% en usufruit. Mais elle est décidé à vendre la résidence secondaire. en a t'elle le droit ? le notaire n'a pas encore cloturer la succession...

si je comprends bien je n'hériterai de rien sauf après son décès. Mais comment protéger le patrimoine actuel avant qu'elle ne vende par exemple cette résidence secondaire ou les bijoux de ma grand mère qu'elle détient actuellement ? Merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **25/09/2016** à **11:16**

bonjour,

pour vendre un bien immobilier, il faut l'accord de tout ses propriétaires, vous devez avoir une part de ces biens en nue-propiété donc, ces biens ne peuvent pas être vendus sans votre accord.

salutations